



Communiqué de presse  
22 mai 2019

**les trois temps fort du conseil communautaire d'hier :**  
**- compte administratif 2018**  
**- motion pour la défense de la santé de proximité**  
**- rapport de la Chambre régionale des comptes**  
**sur les comptes et la gestion de la CCVC entre 2010 et 2017**

*Le conseil communautaire organisé hier soir à Chamonix a été principalement consacré aux trois dossiers suivants.*

➤ **compte administratif 2018 : une très bonne gestion financière**

La séance a été l'occasion de présenter les comptes de la communauté de communes **avec une rétrospective très éclairante sur la période 2013/2018 qui montre les principaux résultats suivants :**

- une pression sur les recettes qui se maintient à un très haut niveau, sous l'effet conjugué de la baisse significative des dotations d'Etat (réduction de moitié en 5 ans!) et du prélèvement considérable du Fonds de péréquation ; cette situation a conduit à **rendre la collectivité débitrice nette de l'Etat depuis 2017 !**
- un niveau de pression fiscale bien contenu puisque la collectivité à connu **5 années de stabilité des taux (6 en intégrant l'année 2019!)**
- **une gestion rigoureuse** des dépenses qui a permis de préserver, dans un contexte tendu sur les ressources, un niveau d'autofinancement très satisfaisant
- un niveau d'investissement moyen de **5 M par an** sur la période considérée (2013/2018)

- un très bon rythme de désendettement constaté **depuis 2015 ( - 22%)**, avec les **trois dernières années** sans recours à un centime d'emprunt.

*Dossier présenté par Yvonick PLAUD.*

*Compte tenu de ces très bons indicateurs, les compte administratifs (budget principal et budgets annexes – eau, ordures ménagères et transports) ont été adoptés à **l'unanimité des élus**.*

### ➤ **Motion santé : la collectivité prête à renforcer encore son engagement**

Dans le cadre d'un mouvement national de défense de l'offre de santé sur l'ensemble du territoire initié par l'AMF (association des maires de France), la CCVC a tenu à **s'associer à la démarche en rappelant sa forte implication**, depuis la mise en place de la première Maison de santé du département en 2012 jusqu'aux démarches actuelles pour garantir la diversité et la qualité de l'offre de santé locale. *Motion présentée par Eric FOURNIER (cf. pièce jointe) et votée à l'unanimité des élus.*

### ➤ **Rapport de la CRC : une appréciation très positive sur la gestion financière de la collectivité et trois recommandations**

La CRC a examiné les comptes et la gestion de la CCVCMB depuis sa création (en 2010) et jusqu'en 2017.

Ses observations définitives **mettent en évidence la qualité** de la gestion budgétaire et financière de notre collectivité, d'ailleurs confirmée par le CA 2018 (cf supra).

C'est ainsi que la CRC, plutôt avare de compliments, a livré les appréciations suivantes sur deux sujets financiers majeurs :

concernant la capacité d'autofinancement (qui détermine fortement la capacité à investir), elle note ainsi (p. 23 de son rapport) : « La CAF nette est **en forte augmentation** ».

Concernant le désendettement (p.25), « l'encours de la dette a substantiellement baissé par rapport à 2015 et le ratio de désendettement a atteint un niveau **très satisfaisant** (2,1 années) ».

Les préconisations de la CRC sont au nombre de trois et concernent des sujets non financiers.